

Aux:

- Présidentes et présidents des fédérations membres et organisations partenaires
- Directrices et directeurs des fédérations membres et organisations partenaires

Ittigen, 2 novembre 2023/hc

Parlement du sport : modification d'une proposition

Chères présidentes, chers présidents,
Chères directrices, chers directeurs,

Le 18 octobre 2023, nous vous avons envoyé l'ordre du jour du Parlement du sport du 24 novembre 2023. Nous vous faisons désormais parvenir une proposition légèrement modifiée pour le point 11 de l'ordre du jour, «Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver Switzerland 203x»:

En raison de nouvelles informations acquises après le congrès du CIO à Mumbai, le comité de pilotage pOWS203x a demandé au Conseil exécutif de Swiss Olympic de ne pas attendre la décision du Parlement du sport concernant l'entrée dans le «dialogue ciblé» pour créer l'association de soutien «Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver Suisse 203x», et d'entamer immédiatement la création de l'association, dès la phase actuelle de «dialogue continu».

Cette démarche est indiquée afin de simplifier les travaux opérationnels en cours et la communication avec le CIO, ainsi que de minimiser les risques liés à l'organisation du projet pOWS203x, actuellement gérée comme une société simple. Le Conseil exécutif a examiné la proposition du comité de pilotage lors de sa séance extraordinaire du 27 octobre 2023 et, après une discussion approfondie, l'a approuvée à l'unanimité. Ceci en sachant également que, selon les statuts de Swiss Olympic, c'est le Conseil exécutif et non le Parlement du sport qui est compétent pour la création d'une association. Cette décision du Conseil exécutif n'implique toutefois pas de décision préalable concernant l'entrée dans le «dialogue ciblé» à l'occasion du Parlement du sport.

La nouvelle proposition au Parlement du sport est donc la suivante:

Point 11: Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver Switzerland 203x

Documents:

Voir le rapport d'étude de faisabilité ci-joint

Demande 1:

Le Conseil exécutif demande au Parlement du sport

- a) que Swiss Olympic déclare au CIO sa volonté d'entrer dans ce que l'on appelle le «Targeted Dialogue» en tant que pays organisateur de Jeux olympiques et paralympiques d'hiver en Suisse en 2030, voir éventuellement en 2034.
- b) d'obtenir l'accord pour passer, d'entente avec l'association de soutien «OWS203x», du «Targeted Dialogue» avec le CIO à une candidature pour l'organisation de Jeux olympiques et paralympiques d'hiver en Suisse en 2030, voir éventuellement en 2034, ou alors de mettre fin au «Targeted Dialogue».

Demande 2 :

Le Conseil exécutif demande au Parlement du sport d'obtenir l'accord pour doter l'association de soutien «OWS203x» des moyens financiers nécessaires à hauteur de CHF 2,1 millions ;

Remarque:

Pour la demande 1, conformément aux statuts et à la charte olympique, seules les fédérations olympiques, les membres suisses du CIO, les quatre représentants/représentantes des athlètes ayant participé à des Jeux Olympiques, ainsi que les membres élus du Conseil exécutif sont habilités à voter.

Meilleures salutations

Swiss Olympic



Cornel Hollenstein

Chef Etat-major de la direction / Secrétaire Conseil exécutif